



Montreuil, le 2 septembre 2020

Mme Amélie de MONTCHALIN
Ministre de la Transformation et de la Fonction
publiques

Mme Élisabeth BORNE
Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

N/Réf : NP/AM
N°170_20200902

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du jeudi 17 septembre 2020

Mesdames les Ministres,

Salués pour leur engagement auprès de la population pendant le printemps dernier, force est de constater que les agents publics ont très vite été oubliés.

Alors que les retours de congés s'effectuent, ils subissent des suppressions de congés, l'inégalité face à l'octroi et au montant de la prime COVID, le gel du point d'indice qui aggrave les difficultés sociales.

La pandémie a confirmé ce que la CGT dénonce depuis longtemps, à savoir que nos services publics, et notamment notre système de santé, sont sous tension permanente et souffrent gravement. L'absence de protection pendant plusieurs semaines, l'absence de consignes claires des employeurs publics, la rentrée qui s'effectue avec de fortes inégalités dans le traitement des équipements de protection, tout cela démontre que toutes les leçons de la crise n'ont pas été retenues.

Cette crise a révélé que le lien entre services publics et industrie est évident. C'est pourquoi, alors que de nombreux plans de licenciement sont annoncés dans le secteur industriel, la fédération CGT des Services publics alerte sur les conséquences dans le secteur public d'une dégradation de l'emploi.

Il est nécessaire de garantir, et ceci à long terme, des politiques publiques fondées sur l'intérêt général et la réponse aux besoins sociaux. Et pour cela il importe de rompre avec les politiques d'austérité et d'abandonner la logique comptable dans les politiques publiques.

Les agents publics ne veulent pas d'un retour au monde d'avant et comptent bien porter leurs revendications afin de ne plus revivre une telle situation.

C'est pourquoi, en cette rentrée sociale, la CGT a décidé d'engager un processus d'action s'appuyant notamment sur une journée nationale interprofessionnelle d'action et de grève le 17 septembre prochain.

... / ...

Cette journée permettra de porter les revendications suivantes :

- Le dégel et l'augmentation de la valeur du point d'indice avec un traitement minimum de 1 800 € au recrutement ;
- Le respect des règles sanitaires et protections des agent.e.s, trop souvent ignorées par nos employeurs ;
- La création de postes dans les collectivités et les services publics de l'eau, de la thanatologie et du logement social, contre toute suppression d'emploi dans la Fonction publique et les services publics ;
- L'amélioration des conditions de travail ; le respect des accords de réduction du temps de travail pour aller vers les 32 heures ;
- Le maintien des CHSCT et des comités techniques, des prérogatives des CAP ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- L'abandon de la réforme des retraites et le maintien de notre régime spécifique de retraite solidaire CNRACL ;
- L'abandon du projet de loi 3 D de destruction de l'équité territoriale et de l'intérêt général.

Afin de permettre aux personnels du champ fédéral de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, la Fédération CGT des Services publics dépose **un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du jeudi 17 septembre 2020** pour l'ensemble des agent.e.s de la Fonction publique territoriale et pour les salarié.e.s relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Mesdames les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics
Natacha POMMET,



Secrétaire générale